



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



SOMMAIRE

04 LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

06 LE TERRITOIRE ET LES COMPÉTENCES

DIRECTION GÉNÉRALE

- 08 Ressources Humaines
- 09 Dynamique Managériale
- 10 Communication

PÔLE RESSOURCES

- 11 Commande Publique
- 12 Finances
- 14 Numérique

PÔLE DÉVELOPPEMENT LOCAL TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 15 Développement Économique
- 16 Habitat & Urbanisme
- 17 Environnement
- 18 Mobilité
- 19 Tourisme

PÔLE TECHNIQUE

- 20 Bâtiments
- 21 Eau potable et assainissement non collectif
- 22 Voirie

PÔLE VIE SOCIALE ET CULTURELLE

- 23 Culture
- 24 Action sociale et solidaire
- 26 Relais Petite Enfance
- 27 Service Infos Jeunes



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Directeur de la publication : Loïc Regeard - Rédaction et coordination : Service communication
Crédits photos : Anne-Cécile Esteves, Service communication
Mise en page : Studio Graphique - enel-rehel.com - Impression : ATIMCO

ÉDITO

2023, entre continuité et concrétisation

L'année 2023 est celle de la mi-parcours. Trois ans après la constitution d'un nouveau conseil communautaire et à trois ans de l'échéance électorale de 2026, les projets inscrits dans la feuille de route politique se poursuivent pour certains et se concrétisent pour d'autres.

Pour le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) l'année 2023 fut celle des ajustements : face aux obligations réglementaires de la Loi Climat et Résilience il nous a fallu adapter le projet en réduisant la consommation d'espaces urbanisée envisagée pour le territoire à l'horizon 2035.

Le Projet Social de Territoire s'est lui concrétisé avec la mise en place d'une dynamique d'action sociale à l'échelle de l'ensemble des communes et la création d'un service de conseiller numérique itinérant pour accompagner les habitants dans l'utilisation et l'usage des outils numériques.

Sur le volet enfance-jeunesse et culture, de nombreux événements grand public ont ponctué l'année dans le but de rendre ces thématiques accessibles à tous : Forum jeunesse « Trouve ton job! », prix BD dans les bibliothèques du réseau Bretagne romantique, spectacles et ateliers pour les tout-petits ou encore Bul'issime, le temps fort socio-culturel incontournable de la rentrée.

Aussi, tout au long de l'année 2023, la Communauté de communes a eu à cœur de sensibiliser ses habitants sur des thématiques environnementales et écologiques : la production d'énergie, l'alimentation, la mobilité décarbonée, la préservation des ressources en eau et bien d'autres.

Les liens avec le monde économique se sont encore renforcés cette année avec de multiples réalisations en partenariat avec le réseau d'entreprises local L'ARBRE : le tournage d'un film d'attractivité sur le territoire, la mise en place de rencontres entre les entreprises et le monde enseignant ou encore la création de Trophées AUDACES pour valoriser les entreprises, commerçants et artisans locaux.

Enfin, la Communauté de communes poursuit ses investissements en faveur de la qualité de vie et cela passe au quotidien par l'entretien et le renouvellement de la voirie hors agglomération, des sentiers de randonnées, des réseaux de distribution en eau potable, l'entretien et la maintenance des bâtiments ou encore le financement du déploiement de la fibre optique.

De belles avancées et des horizons prometteurs pour la Bretagne romantique qui témoignent de l'investissement des élus et agents communautaires en faveur d'un service public de qualité et de proximité.



LE PRÉSIDENT,
LOÏC REGEARD

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023



SIGNATURE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Les élus de la Bretagne romantique et de la CAF ont signé la CTG pour 4 ans. L'objectif : travailler en réseau pour avoir une vision partagée des besoins en matière de petite enfance, enfance jeunesse et parentalité.

16 FÉVRIER

PRINTEMPS DU RELAIS

Ateliers, conférences et spectacles ont ravis petits et grands sur le thème « De la terre à l'assiette ». L'édition 2023 s'est clôturée autour d'une exposition « Couleurs et saveurs » réalisée en lien avec les assistants maternels du territoire.

30 MAI AU 10 JUIN



VÉLORUTIONS

Voir page 24.

13 MAI



BUL'ISSIME

Le temps fort socio-culturel s'est installé à Meillac pour une journée ensoleillée pleine de bulles et de bonne humeur ! Au programme : ateliers, spectacles et activités pour tous les âges !

30 SEPTEMBRE



SIGNATURE CONTRAT DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Un contrat avec le Département qui prévoit l'attribution de 4,7 millions d'euros pour mettre en œuvre des projets de développement sur l'ensemble du territoire comme la réhabilitation énergétique de la salle de gymnastique Pierre Bertel ou Un Projet Communal.

3 OCTOBRE



CHANGEMENT DE DÉLÉGATAIRE AQUACIA

La Communauté de communes a nommé un nouveau délégataire de service pour son centre aquatique Aquacia : la société Prestalis se voit confier la gestion de l'équipement et les activités qui y sont proposées.

23 NOVEMBRE

4 MARS

FORUM JEUNESSE

Plus de 300 personnes, des jeunes et leurs parents, ont arpenté les allées du Forum « Trouve ton job » à Mesnil Roc'h à la rencontre d'employeurs locaux et à la recherche d'informations jeunesse !



7 ET 21 MARS, 4 AVRIL

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE C'EST PAS SORCIER

Trois rencontres pour devenir ensemble acteurs de la production d'énergie ont rassemblé les habitants autour des questions de production d'énergie individuelle ou collective.



SEPTEMBRE

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

La Communauté de communes a engagé les travaux de construction d'un nouveau centre technique situé à Meillac. L'équipement accueillera les services Voirie et Bâtiments ainsi que les archives de la Communauté de communes.



11 OCTOBRE

INAUGURATION ÉCOLE DE MUSIQUE

Élus locaux, représentants du Département, de la Région et de l'Etat étaient réunis autour des airs de piano, trompette et accordéons pour inaugurer la nouvelle école de musique communautaire à Combourg. Un bâtiment dédié à la pratique musicale occupés par LE SIM.



14 OCTOBRE

VÉLORUTIONS

Voir page 24.

7 DÉCEMBRE

TROPHÉES AUDACES

Voir page 15.

17 NOVEMBRE ET 8 DÉCEMBRE

SÉMINAIRE DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Élus et agents communaux, Maires, secrétaires de mairies et directeurs des services des 25 communes de la Communauté de communes ont participé à deux séminaires sous l'égide du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine pour travailler et coconstruire ensemble un projet permettant de répondre à des besoins et des problématiques communes.



17 JANVIER, 28 MARS, 2 MAI, 26 SEPTEMBRE, 28 NOVEMBRE ET 12 DÉCEMBRE

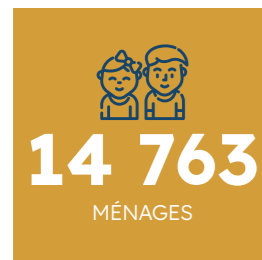
COMITÉS DES SOLIDARITÉS

Dans le cadre du Projet Social de Territoire, un comité d'élus et de partenaires se réunit plusieurs fois dans l'année autour de thématiques variées : plan d'actions, mise en place de services en commun (ex : Conseiller Numérique Itinérant, Solidaribus), temps de sensibilisation (ex. : Violences Intra familiale), présentation de projets et de dispositifs de la Communauté de communes ou de partenaires.



LE TERRITOIRE ET LES COMPÉTENCES

LE TERRITOIRE



LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Logement et cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Équipements culturels, sportifs et éducatifs
- Action Sociale
- Développement de la vie culturelle du territoire
- Transport
- Aménagement numérique
- Prestations de services aux communes
- Financement du contingent SDIS
- Assainissement non collectif
- Étude et exécution de tous travaux présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux visé dans le code de l'environnement
- Animation sportive via le soutien aux associations sportives.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET LE BUREAU

1 PRÉSIDENT

10 VICE-PRÉSIDENTS

- ✓ en charge de l'urbanisme et de l'habitat
- ✓ en charge du développement économique
- ✓ en charge des finances
- ✓ en charge de l'environnement, la transition écologique et énergétique, le transport et la mobilité
- ✓ en charge des ressources humaines, de la mutualisation et de la promotion touristique
- ✓ en charge de la conception, suivi, entretien et gestion des bâtiments et équipements communautaires et de la conception, suivi, entretien et gestion des zones d'activités économiques
- ✓ en charge de la communication et des systèmes d'information
- ✓ en charge de la voirie déclarée d'intérêt communautaire, des sentiers de randonnées PDIPR, de la GEMAPI, de l'assainissement autonome (SPANC), de la collecte et traitement des ordures ménagères, de l'eau pluviale relative à la voirie déclarée d'intérêt communautaire, de l'eau potable
- ✓ en charge de l'action sociale et de l'habitat social, la mobilité solidaire et le transport pour les habitants par les habitants
- ✓ en charge de la petite enfance, l'enfance-jeunesse et de la culture

51 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES

10 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUPPLÉANTS

8 COMMISSIONS

FORMATION AUX ÉLUS

La Communauté de communes accompagne les élus communautaires et communaux à travers des formations sur des thèmes variés relatifs à leurs fonctions. En 2023, sur la base du volontariat, au total une trentaine d'élus ont ainsi pu suivre :

- mieux gérer l'agressivité et les conflits,
- construire un budget dans un environnement contraint et incertain,
- animer le site internet et les réseaux sociaux.

LE PAYS DE SAINT-MALO

Dans le cadre de sa politique de coopération, la Communauté de communes Bretagne romantique porte, avec Saint-Malo Agglomération, la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude et la Communauté de communes du pays de Dol et Baie du Mont-Saint-Michel, des actions en faveur de l'aménagement du territoire, des transitions environnementales, de la santé, du numérique et des contractualisations, via Le Pays de Saint-Malo.

Entre autres actions menées de manière coopérative en 2023 avec le Pays de Saint-Malo :

- **L'aménagement du territoire**, par le biais duquel les élus locaux ont engagé une révision des orientations et objectifs fixés à l'échelle du Nord Ille-et-Vilaine à l'horizon 2050.
- **Le conseil en énergie** « Rénov'habitat Bretagne » qui propose des permanences aux particuliers pour les accompagner gratuitement dans leur démarche de rénovation énergétique de leur logement.
 - ⌚ En 2023, **1 800 sollicitations** auprès de la Maison de l'Habitat
- La réflexion visant à développer, par des projets innovants, portés par des collectivités, associations ou collectifs locaux, les conditions d'un **urbanisme rural sobre et durable** d'ici 2027, dans le cadre de financements européens LEADER.
 - ⌚ Le territoire bénéficie d'une enveloppe de **1,7 M€** pour la période 2023-2027.
- Le suivi **déploiement de la fibre optique** en lien avec le programme Bretagne Très Haut Débit et la réponse aux interrogations des communes, entreprises et particuliers relatives aux réseaux de télécommunications fixes et mobiles.
 - ⌚ La communauté de communes est couverte à **40 %** fin 2023
- Le **contrat local de santé** qui vise à consolider le partenariat local sur les questions de santé, et à renforcer la qualité de la politique de santé mise en œuvre au niveau local.
 - ⌚ La campagne de mesure du risque radon menée en 2023 a permis d'analyser **274 dosimètres**.



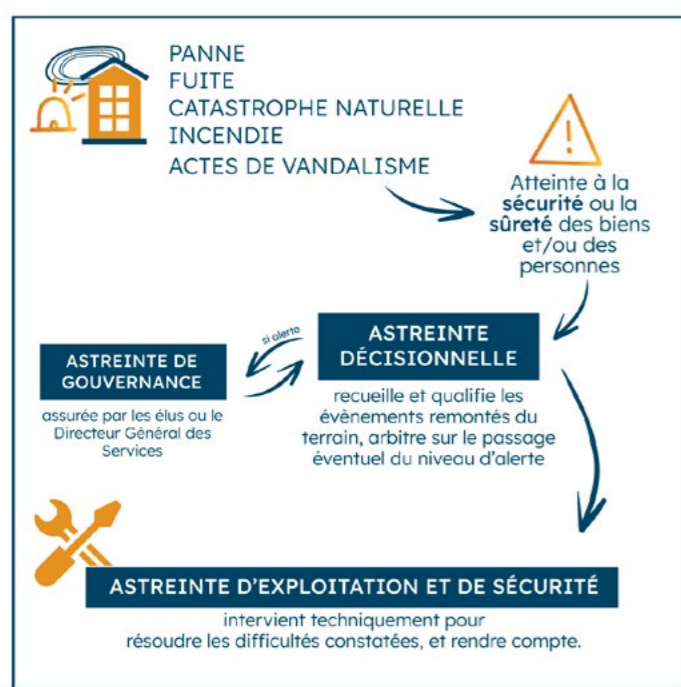
RESSOURCES HUMAINES

Le service Ressources Humaines assure la **gestion administrative du personnel, la gestion des carrières du recrutement au départ de l'agent, ainsi que la gestion et le suivi des formations professionnelles.**

- axe 1 Mener en concertation **une révision du régime indemnitaire.**
- axe 2 Construire et mettre en œuvre des **expériences internes de « Vis ma vie »** : des opportunités pour les agents de découvrir le temps d'une demi-journée le métier d'un autre agent de la collectivité.
- axe 3 Construire et mettre en œuvre le **forfait mobilités durables** qui consiste à valoriser les déplacements alternatifs à la voiture individuelle dans les trajets domicile-travail des agents.



ZOOM SUR Les astreintes



Des événements imprévus se produisent sur les bâtiments communautaires en dehors des horaires de travail des agents et exigent une réaction immédiate. Cela concerne près de 20 équipements (complexes et espaces sportifs, ateliers techniques, siège communautaire, Espace entreprises...). Jusqu'en 2023 les interventions reposaient sur un seul agent.

Pour maintenir une continuité de service et permettre la mise en sécurité permanente, un système d'astreinte a été mis en place depuis le 1^{er} Mars 2023. Ce système d'astreintes a été évalué en fin d'année. Une évolution a été présentée au Comité Social Territorial début 2024 pour expérimenter cette amélioration à compter du 4 Mars 2024.

PERSPECTIVES 2024

- ⊙ Élaboration d'un **plan de formation.**
- ⊙ Mise à jour du **document unique** d'évaluation des risques professionnels.
- ⊙ Mise en place de **visites des lieux de travail** avec les membres du Comité Social Territorial.

DYNAMIQUE MANAGÉRIALE

Relevant de la direction générale des services, la **dynamique managériale vise à refondre les méthodes de travail entre élus et services pour les harmoniser et les sécuriser en vue de rendre un service public de qualité tout en apportant une attention particulière à l'efficacité du travail en commun.**

- axe 1 Expérimenter un **accompagnement méthodologique de la conduite de projets** par la chargée de mission spécialisée dans la conduite du changement.
- axe 2 Associer l'équipe managériale à la démarche à travers la mise en place de **4 ateliers du management** coanimés par les responsables de pôle et la chargée de mission.
- axe 3 Recenser les **besoins et les attentes des élus** du bureau communautaire sur les relations et méthodes de travail entre élus et agents.
- axe 4 **Coconstruire un plan d'actions** à atteindre d'ici 2026.



ZOOM SUR Plan d'actions managérial

Les réflexions partagées et les données recueillies dans le cadre des ateliers du management et des entretiens avec les élus de la Communauté de communes ont permis d'élaborer un plan d'action managérial basé sur 4 orientations stratégiques desquelles découlent 8 objectifs opérationnels et 14 actions à conduire d'ici 2026.



PERSPECTIVES 2024

- ⊙ Finalisation du **plan d'action managérial** : rédaction des fiches actions, répartition des actions dans le temps jusqu'en 2026 et définition de pilotes (un agent et un élu par action).
- ⊙ Finalisation de la **méthode de conduite de projets** et application à l'ensemble des pilotes de projets.
- ⊙ **Mise en œuvre des actions 2024.**

-
- 14 actions** 2024-2026
- 1 - Définir les rôles et responsabilités des managers et des élus
 - 2 - Préciser la posture et les bonnes pratiques managériales sur la base de la charte de confiance
 - 3 - Apporter un appui / conseil dans l'animation, la coordination et la conduite de projets transverses
 - 4 - Organiser la coopération managériale et la coopération élus/services
 - 5 - Accompagner l'appropriation de la méthode et des outils de conduite de projets
 - 6 - Déployer la pratique de la conduite de projet sur le long terme
 - 7 - Simplifier les process (notamment de validation), les procédures et les outils (ex. réduire le nombre de boîtes mail, optimiser le classement dans la GED, partager des outils communs)
 - 8 - Organiser les espaces d'échanges sur le travail et leurs modalités (ex. réunions, séminaire de cohésion annuel hors les murs...)
 - 9 - Poursuivre la mise en place de la démarche de GPEEC
 - 10 - Mettre en œuvre des actions de prévention et de santé au travail
 - 11 - Réaliser un état des lieux de l'organisation et des ressources pour adapter les moyens au projet politique
 - 12 - Mettre en place des actions pour favoriser les bonnes relations (ex. formation, debriefing, espaces informels, poser un cadre relationnel de qualité, qualité de la communication, gestion des conflits, ...)
 - 13 - Réinterroger l'organisation (organigramme) actuelle et élaborer des scénarii
 - 14 - Créer un laboratoire d'innovation interne pour expérimenter de nouveaux projets et pour coconstruire des stratégies d'adaptation

COMMUNICATION

Le service communication s'assure de la **cohérence de l'image de la collectivité** au travers des supports émis qu'ils soient imprimés, digitaux ou rédactionnels. Les actions de communication qu'il porte participent au rayonnement de la collectivité auprès des habitants et au-delà. Le service a également pour mission d'**accompagner les services dans la valorisation de leurs projets et actions.**

- axe 1 Diversifier les sujets de communication en renforçant la **mise en valeur de compétences moins traitées** jusqu'alors : voirie, eau potable, **bâtiments**.
- axe 2 Coordonner la réalisation d'un **film d'attractivité territoriale** pour mettre en valeur les richesses patrimoniales, économiques et sociales du territoire.
- axe 3 Déployer la **stratégie de communication interne** à travers la mise en place d'un extranet dédié aux agents ca-va-ti.bretagneromantique.fr et l'animation d'un réseau de 5 ambassadeurs de la com'interne.



ZOOM SUR

Un film d'attractivité pour le territoire

En avril 2023, élus et entreprises de la Communauté de communes Bretagne romantique ont présenté un film de 1'30 minutes mettant en avant la qualité de vie, les atouts du territoire, et ses valeurs d'ouverture.

L'objectif : faire rayonner la Bretagne romantique et donner envie à de nouvelles populations de s'y installer. Au-delà de la création de ce support de communication, élus et entreprises ont développé une véritable synergie et renforcé leurs liens au service de la réussite de chacun.



PERSPECTIVES 2024

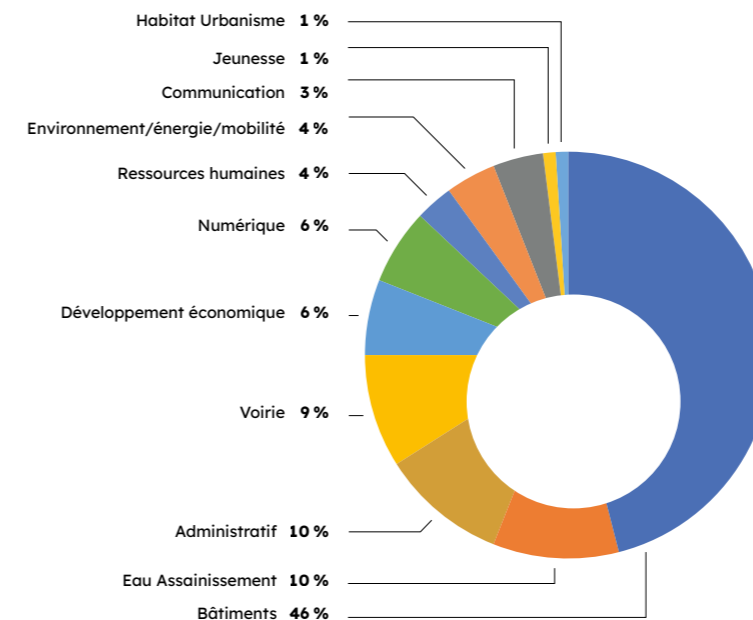
- ⊙ Réalisation d'un **état des lieux de la stratégie de communication globale** et proposition d'évolutions notamment sur le volet digital.
- ⊙ **Harmonisation de la signalétique** sur les bâtiments communautaires.
- ⊙ **Étude d'opportunité sur l'utilisation d'applications mobiles de communication aux usagers**, déjà existantes sur certaines communes du territoire.

COMMANDE PUBLIQUE

Le service commande publique **assiste et conseille les élus, services et communes du territoire, planifie et pilote la commande publique** de l'évaluation des besoins au suivi des marchés en passant par la rédaction des dossiers de consultation et l'analyse des offres. Il **sensibilise** via des documents de cadrage, de la formation et de la veille sur le sujet.

- axe 1 **Sécuriser** les actes.
- axe 2 **Optimiser** les achats.
- axe 3 **Assurer la performance** environnementale et sociale des achats.
- axe 4 **Sensibiliser** aux règles de la commande publique.

RÉPARTITION PAR SERVICE



PERSPECTIVES 2024

- ⊙ Élaboration du **guide de la commande publique** de la Communauté de communes en concertation avec les services gestionnaires et élus.
- ⊙ Définition d'une **politique achat responsable** en lien avec les objectifs de développement durable inscrits dans le code de la commande publique et les axes du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).



VOLUME FINANCIER DES ACHATS = 13 040 800 € TTC

PLATEFORME MEGALIS



21

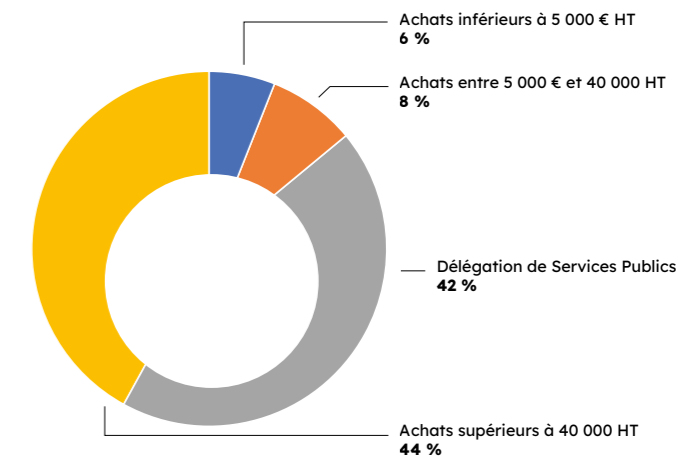
CONSULTATIONS PUBLIÉES



1 919

DOSSIERS TÉLÉCHARGÉS ET 163 OFFRES DÉPOSÉES

VOLUME FINANCIER DES ACHATS



FINANCES

En collaboration avec l'ensemble des services de la Communauté de communes, le service finances élabore un travail de **prospective et de construction du budget** en lien avec la feuille de route politique et les projets qui en découlent. Le service finances est ensuite chargé de sa mise en œuvre pratique à travers le **paiement des factures et l'enregistrement des recettes**.

- axe **1** Voter le budget 2023 en janvier pour permettre la mise en œuvre et l'exécution du budget plus rapidement.
- axe **2** Mettre en œuvre le **Compte Financier Unique (CFU)** visant à faciliter la lecture et l'appropriation des données chiffrées du budget.

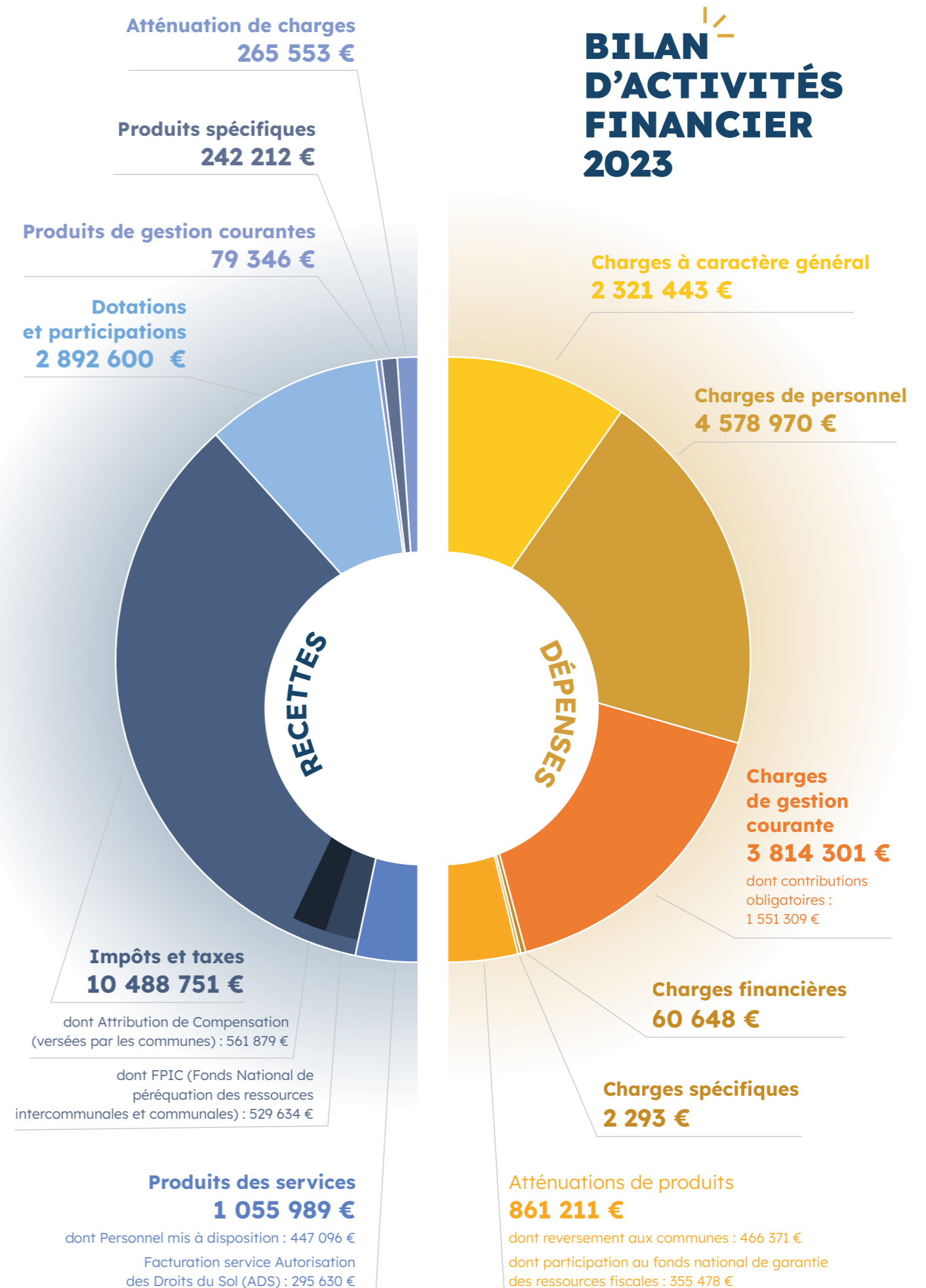
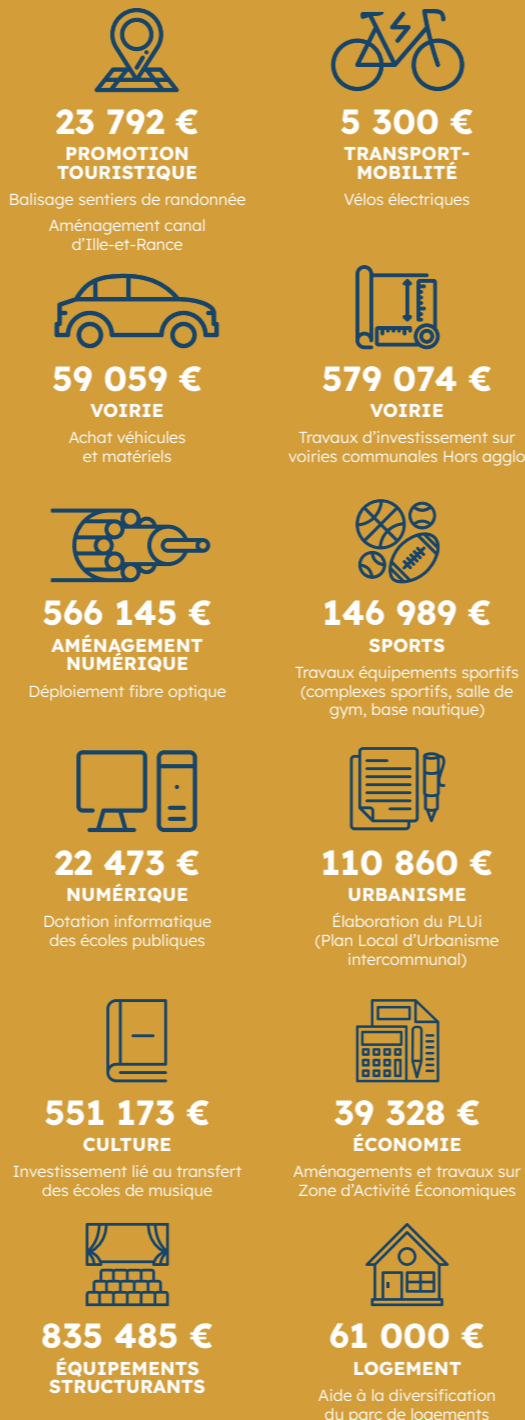
PARTICIPATIONS 2023

Subventions aux associations	279 877 €
> Culturelles	176 350 €
> Sportives	67 452 €
> Actions sociales	2 250 €
> Touristiques	16 500 €
> Environnementales	17 325 €
Développement économique	71 099 €
SIM - École de musique	386 804 €
Compétence Tourisme	180 684 €
dont Cotisation SPL	134 877€
dont mission ingénierie touristique	45 817 €

356 043 €
AIDE À L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

PERSPECTIVES 2024

- Établissement du **rapport quinquennal sur les attributions de compensation** qui est un document d'information à l'attention des communes.
- Accompagnement des services dans **l'engagement décentralisé** de leurs dépenses.



NUMÉRIQUE

Le service numérique assure le **bon fonctionnement des systèmes d'information numériques** au sein de la collectivité et des écoles publiques du territoire. Il en suit la maintenance et il accompagne également les communes du territoire qui le souhaitent.

- axe 1 Disposer d'une **solution d'assistance optimale** sur les outils numériques.
- axe 2 Reprendre l'**infrastructure numérique mise à disposition des locataires de l'Espace entreprises**.
- axe 3 Réaliser un **audit applicatif d'une partie des services** pour améliorer les dispositifs et flux existants.
- axe 4 Renforcer la **politique de sécurité**.



ZOOM SUR

Une démarche de mutualisation des ressources numérique dans les écoles

Dans le cadre de la gestion des infrastructures numériques dans les écoles publiques du territoire, la Communauté de communes a engagé une démarche de mutualisation. Une valise mobile de 8 tablettes est mise à disposition des écoles et utilisée tour à tour.

Acquis à l'occasion du plan de relance numérique en 2022, les abonnements aux ressources pédagogiques sont renouvelés annuellement et pour toutes classes. Une solution de filtrage des accès internet commune a également été déployée dans toutes les écoles.

Système d'Information Géographique mutualisé (SIG)

Suivi et développement d'applications et du portail

- 🕒 Lancement de l'application généraliste GEO Territoire
- 🕒 Simplification du suivi de la commercialisation des lotissements résidentiels à travers l'interface webSIG
- 🕒 Développement d'un outil de consultation de plans d'urbanisme pour les besoins de l'instruction du droit des sols sur le territoire
- 🕒 Développement d'une application pour la consultation par les usagers des itinéraires de randonnée sur le territoire
- 🕒 Formation d'une cinquantaine d'agents des communes et de l'intercommunalité à l'utilisation du SIG.

PERSPECTIVES 2024

- 🕒 Renouvellement **des contrats de communication de données** entre les sites.
- 🕒 Poursuite du **plan d'action issue de l'audit applicatif** des services.
- 🕒 Mise en œuvre de la **politique sécurité** des systèmes d'information.
- 🕒 Poursuite des **investissements pour les écoles**.



492
HEURES AU SERVICE
DES ÉCOLES



1 144 h
TICKETS D'ASSISTANCE
(COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET ÉCOLES CONFONDUES)

1 107

HEURES CONSACRÉES
À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION
CYBERSÉCURITÉ



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La politique de soutien au tissu économique permet **d'accompagner les entreprises** du territoire afin de **sauvegarder et développer l'emploi**. Le développement des zones d'activités complète la démarche tout en gardant une vigilance sur le maintien des commerces et services en centre bourg.

- axe 1 Accompagner les porteurs de projets à travers le **parcours « Ici je crée »** : un accompagnement personnalisé autour de la création ou reprise d'entreprises.
- axe 2 Créer du **lien entre les établissements scolaires et les entreprises** du territoire à travers des rencontres et visites.
- axe 3 Valoriser les entreprises locales et leurs audaces d'entreprendre avec une première édition des **Trophées AUDACES**.
- axe 4 Mettre en relation des employeurs et demandeurs d'emploi du territoire lors de temps dédiés : les **Cafés de l'Emploi**.



PERSPECTIVES 2024

- 🕒 Déploiement du **schéma d'aménagement économique** qui encadre le déploiement des futures zones d'activités du territoire.
- 🕒 Mise en place d'un **nouveau parcours pour accompagner le développement d'entreprise** de 0 à 3 ans.
- 🕒 Achèvement du **réaménagement de l'Espace entreprises** Bretagne romantique à Combourg.
- 🕒 Programmation de **nouveaux cafés de l'emploi** sur le territoire.

56 201 €



DE SUBVENTIONS VERSÉES
POUR LE « PASS COMMERCE
& ARTISANAT » AU PROFIT
DE **16** BÉNÉFICIAIRES

110

PERSONNES ACCOMPAGNÉES DANS
LEUR PROJET DE CRÉATION/REPRISE



11

ATELIERS RELAIS LOUÉS

ZOOM SUR

AUDACES, les trophées qui font du lien

En collaboration avec le réseau d'entreprises L'ARBRE, la Communauté de communes a souhaité mettre en valeur les talents locaux à travers la création de trophées à destination des entreprises, artisans et commerçants du territoire ont ainsi récompensé quatre entreprises qui se distinguent par leur audace d'entreprendre.

La pâtisserie chocolaterie *Maison Cœur*, le tiers lieu en milieu rural *Fleurs de Lin*, l'agence de marketing éthique *Flowraison* et l'agence d'interim *Start People* se sont vus remettre leur prix en décembre 2023 lors d'une cérémonie rassemblant acteurs institutionnels et économiques.

HABITAT & URBANISME

Le service Habitat-Urbanisme a pour mission l'élaboration, la modification et la révision des documents d'urbanisme, l'instruction des demandes d'autorisations du droit des sols (ADS), le conseil auprès des communes dans le cadre de leurs projets urbains ainsi que le conseil des particuliers. Il a également la charge de la définition et de la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat.

- axe 1 Poursuivre le travail d'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** et son adaptation à la Loi Climat et Résilience.
- axe 2 Assurer l'**instruction des demandes d'urbanisme** pour les Communautés de communes Bretagne romantique et de Dol-Baie-du-Mont-Saint-Michel.
- axe 3 Apporter des **conseils aux particuliers** dans le cadre de permanences : architecte conseiller, ADIL35, rénovation énergétique.
- axe 4 Favoriser un urbanisme qualitatif et le parcours résidentiel des habitants en accompagnant la **construction de programmes de logements locatifs sociaux**.



ZOOM SUR

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Depuis 2018, la Communauté de communes travaille à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale. Le PLUi a vocation à harmoniser les règles de construction qui s'appliqueront aux habitants de la Bretagne romantique mais aussi à accueillir de façon raisonnée les nouveaux habitants sur le territoire.

La loi Climat et résilience adoptée en 2021 est venue modifier le cadre réglementaire, notamment en termes d'espace à bâtir. Au dernier trimestre 2023, un travail d'ajustement avec les services de l'Etat et des échanges avec les communes du territoire ont permis de réduire la consommation d'espace agricoles sur son territoire.

PERSPECTIVES 2024

- ⊙ **Arrêt du projet PLUi** soumis à l'avis des communes, des Personnes Publiques Associées et du public.
- ⊙ Lancement d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**.
- ⊙ **Étude d'opportunité dans le cadre du schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage** pour la création de terrains familiaux locatifs.

ENVIRONNEMENT

Le service Environnement-Energie-Mobilité assure le développement et le suivi d'actions relatives aux transitions écologiques et énergétiques, inscrites dans le Plan Climat Air Énergie Territorial 2021-2026, document cadre de la Communauté de communes sur le champ des transitions.

- axe 1 Lancer le **Projet Alimentaire et Agricole** de la Bretagne romantique et un second défi alimentation.
- axe 2 Proposer trois **soirées sur le thème de la production d'énergie**, en lien avec Taranis et Les Survoltés.
- axe 3 Poursuivre la mise en place d'**actions en faveur de la préservation de la biodiversité** : plantation de haies bocagères, lutte contre les frelons asiatiques etc.
- axe 4 Coordonner des **campagnes de mesure du risque radon** dans les habitations en lien avec le Pays de Saint-Malo.



PERSPECTIVES 2024

- ⊙ **Évaluation du Plan Climat Air Énergie Territorial** trois ans après son adoption.
- ⊙ Mise en œuvre de **nouvelles actions sur le thème de l'alimentation**.
- ⊙ **Renouvellement du Labo Citoyen** sous un nouveau format.
- ⊙ **Élaboration d'une charte de développement des énergies renouvelables** pour penser les énergies de demain.

ZOOM SUR

Défi Alimentation

De mars à juin 2023, la Communauté de communes a proposé aux habitants de relever un deuxième Défi Alimentation. Réunis en équipes, les citoyens ont été accompagnés dans l'évolution de leurs habitudes de consommation, pour tendre vers une consommation saine et locale.

Des ateliers autour de la cuisine, des rencontres de professionnels de la diététique, ou encore des visites de fermes locales sont venus ponctuer leur parcours. 125 personnes ont participé à cette seconde édition et ont réussi collectivement à augmenter la part de produits bio et locaux dans leurs assiettes tout en réduisant leur coût d'1 euro par assiette.

7

PROJETS SOUTENUS AU LABO CITOYEN SOIT **13 500 €**
DE SUBVENTIONS ACCORDÉS EN FAVEUR DE LA TRANSITION

4910

ARBRES ET ARBUSTES PLANTÉS SUR **11** COMMUNES, SOIT **5,7** KM DE HAIES ET **3,9** HA DE BOSQUETS

461

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES DÉTRUITS

270 000 €

CONSACRÉS À LA PRÉSERVATION DES COURS D'EAU ET DES ZONES HUMIDES

MOBILITÉ

La politique de mobilité déployée par la Communauté de communes Bretagne romantique vise à développer **une mobilité durable**. Elle repose sur une stratégie globale favorisant l'ensemble des déplacements décarbonés à l'échelle du territoire.

- axe 1 Identifier les actions facilitant la mobilité sur le territoire avec la poursuite du **Plan de Mobilité simplifié TEMPO**.
- axe 2 Accompagner les habitants vers **l'utilisation du vélo ou du covoiturage**.
- axe 3 Expérimenter de nouvelles formes de mobilité avec notamment une **étude sur le déploiement de lignes de covoiturage**.



ZOOM SUR

Plan de Mobilité Simplifié TEMPO

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié TEMPO des temps de sensibilisation du grand public ont été programmés tout au long de l'année 2023.

Deux rassemblements festifs en faveur du vélo nommés « Vélourutions » ont ainsi eu lieu à Tinténiac et Mesnil Roc'h : l'occasion d'échanger autour de la pratique du vélo et des expériences à deux roues. Un podcast a été également réalisé afin de recueillir et partager des témoignages d'habitants qui utilisent des mobilités alternatives à la voiture individuelle.



PERSPECTIVES 2024

- ⊕ Évolution des **transports pour les écoles** : proposition de nouveaux sites à desservir.
- ⊕ Mise en place du « **Savoir Rouler à vélo** » dans les écoles partenaires.
- ⊕ Finalisation du **Plan de Mobilité Simplifié et de l'étude sur les lignes de covoiturage**.
- ⊕ Expérimentation d'une **navette à destination des entreprises**.

TOURISME

Le tourisme est un levier pour le développement économique et le rayonnement du territoire. L'objectif : **faire gagner le territoire en attractivité, grâce à une offre adaptée aux pratiques touristiques actuelles et à une promotion de la richesse patrimoniale et naturelle de la Bretagne romantique**.

- axe 1 Travailler, avec notre office de tourisme Destination Saint-Malo-Baie-du-Mont-St Michel, à la **promotion et au rayonnement du territoire** et de ses acteurs.
- axe 2 Valoriser le tourisme vert via une offre qualitative de **sentiers pédestres et cyclo-touristiques** et en lien avec les communes du territoire.
- axe 3 Accompagner **les projets communaux de valorisation touristique et durable** (5 communes accompagnées en 2023 : Combourg, Dingé, Hédé-Bazouges, Les Iffs, Québriac, Tinténiac).
- axe 4 Coordonner l'ingénierie touristique avec le pôle Développement de la Destination pour **l'accompagnement des communes dans leurs projets** comme l'obtention de labels.
- axe 5 Réviser les montants de la **taxe de séjour** appliqués au 1^{er} janvier 2024.



PERSPECTIVES 2024

- ⊕ Signature du **Contrat de canal** avec la Région Bretagne.
- ⊕ Lancement d'un **appel à projets** pour donner une nouvelle vie à trois **maisons éclusières** en coopération avec la Région Bretagne.
- ⊕ Renforcement des **liens avec les acteurs du territoire**.
- ⊕ Mise en place de la signalétique pour la **liaison vélo entre Combourg et Dol-de-Bretagne**.

ZOOM SUR

Labélisation Territoire Vélo

À la suite de l'audit mené par la Fédération Française de Cyclotourisme, la Communauté de communes a obtenu en 2023 la labélisation Territoire Vélo.

Ce label permet de valoriser l'ensemble du travail fourni en Bretagne romantique dans les domaines du vélo et du tourisme, mais aussi de donner une visibilité nationale au territoire ! La Bretagne romantique dispose de nombreux équipements cyclistes plébiscités aussi bien par les touristes que par les habitants, notamment les « vélo promenades » et la Voie Verte qui permettent de découvrir les pépites du territoire !



BÂTIMENTS

Le service bâtiments gère les équipements dont la Communauté de communes est propriétaire : équipements sportifs, écoles de musique, immeubles de bureaux, aires de gens du voyage, ateliers relais.... Il en assure notamment l'entretien et participe à leur développement et leur évolution.

- axe 1 Assurer l'entretien préventif et curatif des équipements.
Mettre en œuvre et suivre le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) dédié aux **rénovations énergétiques et fonctionnelles des bâtiments communautaires** (rénovation de la salle de gymnastique Pierre Bertel, de l'ex-Trésorerie, construction d'un centre technique communautaire).
- axe 2 Déployer la **logistique des cérémonies et événementiels** portés par la Communauté de communes.



ZOOM SUR

Les ateliers relais

La Communauté de communes détient 11 ateliers relais regroupés sur trois sites : Saint-Domineuc, Combourg et Tinténiac. Ces établissements ont été construits pour accompagner des entreprises dans leur implantation ou leur développement et sont ainsi loués à des artisans locaux.

À chaque départ de locataire, l'équipe du service bâtiments intervient pour rafraîchir et/ou améliorer les locaux.

En 2023, deux ateliers à Saint-Domineuc, un à Combourg et deux à Tinténiac ont fait l'objet de travaux. Au cœur du programme : la conversion systématique des luminaires à la technologie LED dans tous les ateliers afin d'offrir aux locataires un éclairage de qualité et économe en énergie.

PERSPECTIVES 2024

- ⊙ Achèvement de la **construction du centre technique** à Meillac.
- ⊙ Lancement du chantier de **rénovation de l'ex-trésorerie** à Tinténiac.
- ⊙ Démarrage du chantier de **rénovation de la salle Pierre Bertel** à Saint-Domineuc.
- ⊙ Mise en place **d'études de rénovation du complexe sportif** à Combourg.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le service eau potable et assainissement non collectif assure la **production et la distribution de l'eau potable** sur le territoire, ainsi que la **vérification de la conformité des installations d'assainissement individuelles**.

- axe 1 Finaliser les démarches liées au **transfert de la compétence eau potable**.
- axe 2 Améliorer la **recherche de fuites sur le réseau** avec la pose de 11 nouveaux compteurs de sectorisation.
- axe 3 Réhabiliter **l'étang de Plesder en zone humide**.
- axe 4 Mettre en place une **redevance annualisée pour les contrôles de bon fonctionnement**.



PERSPECTIVES 2024

- ⊙ **Renouvellement de 1,25 % du réseau d'eau potable**.
- ⊙ Déclinaison des propositions du **schéma directeur en travaux**.
- ⊙ **Réhabilitation de la station de reprise de Terre Rouge** à Bonnemain.
- ⊙ Mise en place d'une **politique d'économie d'eau** sur le territoire.

87,1%
DE RENDEMENT SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

12 190 ml
DE RÉSEAU D'EAU POTABLE RENOUEVÉES
SOIT 1,18 % DU LINÉAIRE TOTAL

8 025
INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENTS
NON COLLECTIFS SUR LE TERRITOIRE

NOMBRE DE CONTRÔLES
RÉALISÉS (DONT 664 BON
FONCTIONNEMENT) :
1 285

ZOOM SUR

Évolution du tarif de l'eau

Pour faire face aux besoins d'investissements pour les années à venir et à l'inflation, les tarifs de l'eau potable évoluent notamment pour les plus gros consommateurs avec la fin de la tarification dégressive mise en place jusqu'alors.

L'évolution des tarifs permet de financer à la fois le renouvellement des réseaux mais aussi la modernisation et la sécurisation des installations pour garantir la qualité de l'eau distribuée et d'améliorer le rendement du réseau et ainsi préserver la ressource. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le coût du m³ d'eau est de 3,36 € TTC (sur la base d'une consommation de 120 m³).

VOIRIE

Le service voirie **entretient les routes et chemins ruraux** ainsi que leurs abords. Il assure également l'entretien de près de 500 km de chemins de randonnée. Il prépare, met en œuvre et assure **l'assistance technique sur les gros travaux de voirie programmés par les communes au travers de Plan Pluriannuel d'investissement (PPI).**

- axe **1** Offrir aux communes une palette de **solutions techniques pour les opérations de modernisation de la voirie.**
- axe **2** Réaliser le programme **d'entretien de la voirie hors agglomération** dans le cadre du PPI.
- axe **3** Poursuivre et améliorer les **actions préventives sur l'entretien des chemins de randonnées** pour offrir des conditions de pratiques optimales.



PERSPECTIVES 2024

- ⊙ Développement du **fauchage tardif** bénéfique pour l'environnement dans les chemins non revêtus. 15 communes du territoire ont adhéré à la proposition.
- ⊙ Mise en place du **Système d'Information Géographique (SIG) pour la gestion du patrimoine routier** entretenu par l'intercommunalité.

ZOOM SUR

La PATA

⊙ Le PATA, ou « point à temps automatique », est un camion multifonction qui combine en un seul véhicule les capacités d'une répanduse d'émulsion et d'un gravillonneur.

Il permet de réaliser des interventions rapides et ponctuelles et de traiter les dégradations dès leur apparition, préservant ainsi l'état des routes et prolongeant leur durée de vie.

Le PATA utilise moins de matériaux que les techniques traditionnelles, réduisant l'impact environnemental des travaux d'entretien.

25%

DU TEMPS DE TRAVAIL DU SERVICE EST CONSACRÉ AU FAUCHAGE, DÉBROUSSAILLAGE

28 832 M²

D'ENROBÉS ET 6 689 m² D'ENDUIT SUPERFICIEL POUR MODERNISER LA VOIRIE

100 000 M²

DE CHAUSSÉE TRAITÉE AU PATA

CULTURE

Pour proposer une offre culturelle de proximité, le service Culture **soutient les acteurs culturels, met en place des actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle des plus jeunes et anime un réseau de 12 bibliothèques et médiathèques.**

- axe **1** Poursuivre et développer la **coordination et l'animation du réseau des bibliothèques**, par la mise en place d'actions et d'outils partagés.
- axe **2** Soutenir le dynamisme culturel associatif sur le territoire en attribuant des **subventions à des projets itinérants ou innovants.**
- axe **3** Favoriser l'interconnaissance associative dans le domaine de la culture au travers de **rencontres et d'événements partagés.**
- axe **4** Encourager l'éducation artistique et culturelle avec la mise en place de **résidences artistiques en milieu scolaire.**

ZOOM SUR

Prix lecteurs « Brrr ! »

Pour toucher un large public et transmettre une image accessible de la lecture, le réseau de bibliothèques a proposé en 2023 un prix littéraire autour de la BD nommé « Brrrr ! ». Ados et adultes ont ainsi pu lire et départager 13 titres sélectionnés pour l'occasion.

Des ateliers sur le thème de la BD et des rencontres avec des auteurs ont également été programmés autour de ce prix qui s'est clôturé fin mars à l'occasion d'une soirée de partage culturel.

PERSPECTIVES 2024

- ⊙ **Réseau des bibliothèques :**
 - > lancement d'un nouveau cycle d'animations thématiques « Zoom... »,
 - > adhésion de la bibliothèque de La Chapelle-aux-Filtzméens,
 - > renouvellement des conventions du réseau.
- ⊙ **Soutien aux acteurs culturels :**
 - > création d'un annuaire associatif culturel en ligne,
 - > organisation d'un forum culturel,
 - > troisième édition de Bul'issime.
- ⊙ **Éducation artistique et culturelle :**
 - > création d'un fonds d'aide aux projets d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire,
 - > redéfinition du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) en lien avec la labellisation 100 % EAC.

137 435
PRÊTS DE LIVRES, MAGAZINES,
CD ET DVD

4 264
ADHÉRENTS ACTIFS
AU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

1 015
DOCUMENTS TRANSITENT CHAQUE SEMAINE
PAR LA NAVETTE DES BIBLIOTHÈQUES

29
PROJETS D'ASSOCIATIONS
CULTURELLES SUBVENTIONNÉS



ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le service action sociale met en œuvre le **projet social de territoire et son plan d'actions** défini par les élus. Il pilote également les activités du chantier d'insertion « CAP » et de la Maison France Services.

- axe **1** Améliorer les **conditions d'accès aux services** et aux dispositifs.
- axe **2** Organiser une approche concertée pour **définir une action sociale commune**.
- axe **3** Favoriser et coordonner des **actions de développement social local**.



MAISON FRANCE SERVICE

4 387 RENDEZ-VOUS AVEC DES PARTENAIRES À LA MAISON FRANCE SERVICES

453 RENDEZ-VOUS D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

11594 ACCUEILS PHYSIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

CHANTIER ACCOMPAGNEMENT PROJET

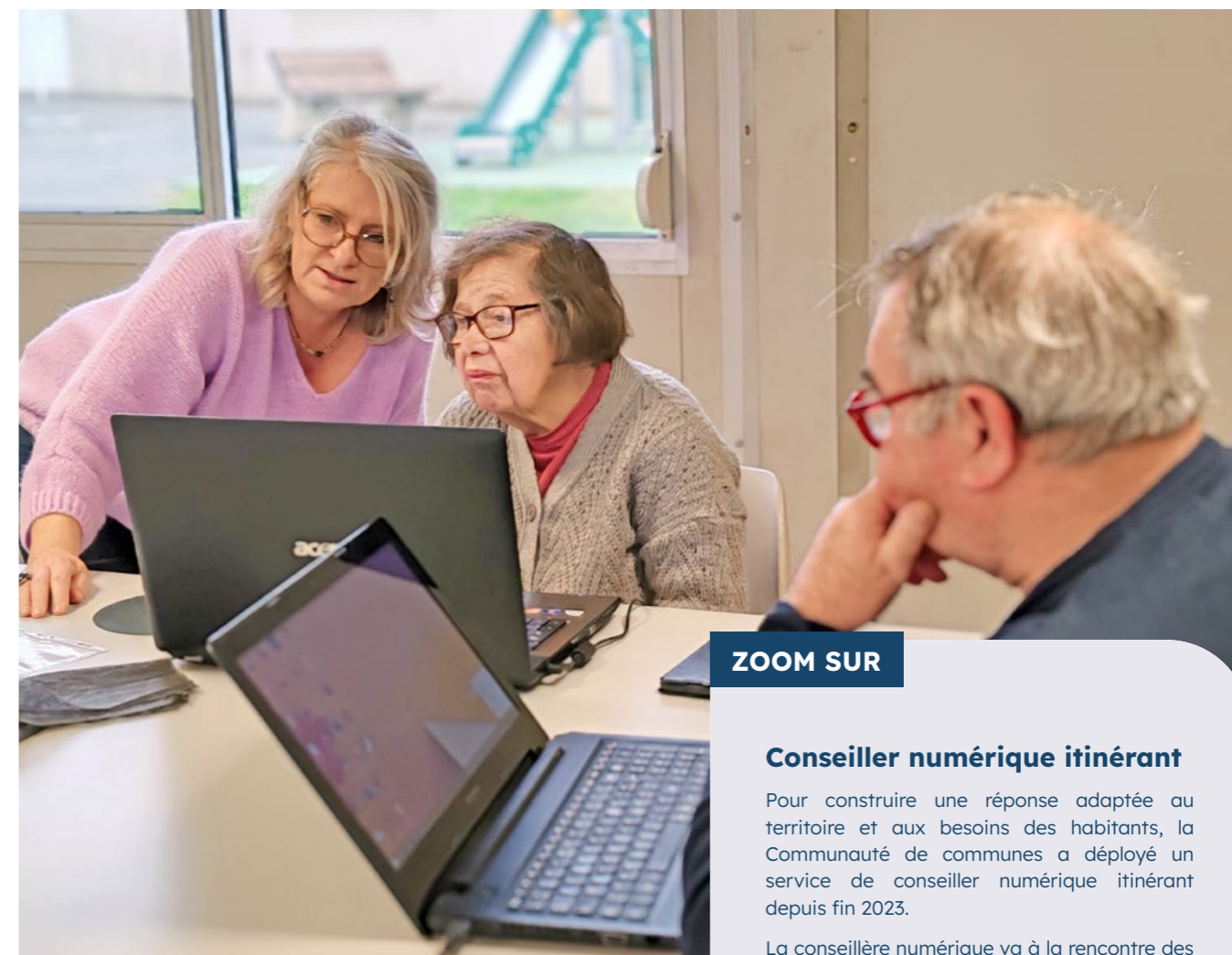
580 HEURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL DES AGENTS EN INSERTION

10 MOIS DURÉE MOYENNE D'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS

4 000 HEURES D'INTERVENTIONS EN COMMUNES, POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET POUR LES SYNDICATS DE BASSIN VERSANT

PERSPECTIVES 2024

- Mise en œuvre du **plan d'actions du Projet Social de Territoire**.
- Réflexion sur le **déploiement du service itinérant France services**.
- Finalisation et mise en œuvre du **projet de service du Chantier Accompagnement Projet**.



ZOOM SUR

Conseiller numérique itinérant

Pour construire une réponse adaptée au territoire et aux besoins des habitants, la Communauté de communes a déployé un service de conseiller numérique itinérant depuis fin 2023.

La conseillère numérique va à la rencontre des habitants dans les communes du territoire et propose des rendez-vous individuels et des ateliers collectifs pour les accompagner dans la prise en main des outils numériques : apprendre à naviguer sur internet, gérer des courriels, ses contenus numériques etc. L'objectif est de rendre les participants autonomes dans l'usage du numérique.

ZOOM SUR

Réaménagement du Chantier Accompagnement Projet

- Depuis le printemps 2023, avec l'accompagnement d'une architecte d'intérieure, un réaménagement du Chantier Accompagnement Projet est en cours.
- Associés, les agents en insertion ont pu participer à la réflexion autour de ce lieu multifonctionnel et à la réalisation des travaux. Un projet qui s'inscrit dans le cadre du projet de service et la volonté de responsabiliser les agents en les impliquant dans la vie du chantier notamment.



RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est un **lieu de rencontre et d'échange** pour les assistants maternels, gardes à domicile et pour les parents. Toutes les thématiques liées au quotidien d'un tout-petit et son développement peuvent être abordées, que ce soit, au travers d'un **accompagnement personnalisé**, ou avec les divers **événements** organisés tout au long de l'année.

- axe 1 Faciliter l'**accès à un mode d'accueil** pour les enfants de moins de 3 ans : aide à la recherche et à l'embauche d'un assistant maternel, réseau babysitting, information sur les structures d'accueil collectif.
- axe 2 **Valoriser les métiers de la Petite Enfance** de manière à maintenir le nombre de place d'accueil sur le territoire.
- axe 3 Organiser et participer à des **temps forts pour les familles et les professionnels** : semaine nationale de la Petite Enfance, Printemps du Relais, Bul'issime, spectacles et conférences...



ZOOM SUR

Ateliers en extérieur

- ⊙ L'éveil à la nature et le contact réel avec les éléments naturels est essentiel au développement des enfants. Tout au long de l'année 2023, des ateliers autour de la nature ont été proposés aux tout-petits, comme ci-contre avec les ânes du canal.

Les animatrices du Relais Petite Enfance ont ainsi fait découvrir aux professionnels présents des outils et des lieux propices à la découverte et à l'éveil.

PERSPECTIVES 2024

- ⊙ Développement **d'actions en direction des familles** : babysitting, lien avec la Protection Maternelle Infantile.
- ⊙ **Promotion du métier d'assistant maternel.**

SERVICE INFO JEUNES

Le Service Info Jeunes **accueille et informe les jeunes** depuis le collège et jeunes adultes sur les sujets de leur quotidien : orientation, emploi, logement, aides financières... Il les **accompagne dans leurs projets** : mobilité internationale, création d'évènements, animation locale... Il anime des ateliers dans les établissements scolaires et organise des évènements.

- axe 1 **Renforcer l'offre du service et communiquer auprès des jeunes**, notamment sur les actions organisées par le SIJ : forum « Trouve ton job ! », réseau baby-sitting, bourses aux projets et BAFA territorialisé.
- axe 2 Soutenir la participation des jeunes en les invitant dans les **espaces de réflexion et de décision** concernant l'organisation des actions tout en valorisant leurs initiatives.
- axe 3 Favoriser la **mobilité des jeunes**, en étant à l'écoute de leurs besoins, en les informant sur les modes de déplacements existants : dispositifs, accès au permis, moyens de déplacement...



ZOOM SUR

BAFA territorialisé

Face aux difficultés de recrutement rencontrées par les accueils de loisirs sur le territoire, la Communauté de communes a mis en place un Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) territorialisé. Il vise à former un public varié (personnel des collectivités ou d'associations, jeunes de 16 ans et plus, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle) pour répondre aux besoins locaux.

- ⊙ Le dispositif repose sur le principe d'un coût de formation réduit pour les stagiaires, la collectivité prend en charge une partie des frais de formation aux côtés de l'État et de la CAF. En octobre 2023, 10 stagiaires ont pu en bénéficier sur la session de formation générale (cf. photo ci-contre). La session approfondissement aura lieu à l'automne 2024.

PERSPECTIVES 2024

- ⊙ Renforcement du **lien et information des élus** sur les missions d'information et de conseils du SIJ.
- ⊙ Réalisation d'un **état des lieux des actions jeunesse** sur le territoire.
- ⊙ Engagement dans le **renouvellement du Label Info Jeunes.**



Communauté de communes Bretagne romantique

22, rue des coteaux - 35 190 La Chapelle-aux-Filtzméens

02 99 45 23 45

accueil@bretagneromantique.fr

www.bretagneromantique.fr

bretagneromantique.fr

